

**Procès verbal de l'Assemblée générale statutaire  
de l'association « Philippe Lescat »**

**Vendredi 7 novembre 2003 19h**

Paroisse Saint-Martin-des-Champs, 36 rue Albert Thomas, 75010

**Présents : 18 ; pouvoirs : 10. Le quorum est atteint**

**I-Rapport moral de la présidente, Anne Pichard**

-La présidente a rappelé les objectifs de l'association Philippe Lescat

-Elle a fait état des activités engagées pour l'année 2003 :

1-Après renseignements pris, le livre *Méthodes et traités en France*, édité par l'IPMC n'est pas épuisé : il n'y a donc pas lieu pour l'instant de s'occuper de sa réédition.

2-Des contacts ont été pris pour la poursuite des recherches de Philippe Lescat à propos des maîtrises parisiennes (projet de thèse d'état), notamment auprès de Raphaëlle Legrand, Professeur à la Sorbonne, qui propose l'aide de son groupe de recherches.

3-Le concert en hommage à Philippe Lescat qui a eu lieu le 14 mai a été une réussite, malgré des conditions matérielles difficiles dues aux grèves de transports.

4-L'association a fait déposer un bouquet sur la tombe de Philippe Lescat (à Toulouse) pour la date anniversaire de sa mort ainsi qu'une annonce d'anniversaire de décès dans *Le Monde* (8 mars).

5-Le compte bancaire a été ouvert et fonctionne après de multiples péripéties. En raison d'un fonctionnement trop rigide, La Poste a été abandonnée et le compte est domicilié à la BRED.

6-Ouverture du site Internet. Présentation par Jean-François Mathieu : le site est désormais ouvert et consultable. Il est mis à jour régulièrement par Jean-François Mathieu. Il comprend une biographie ainsi qu'une bibliographie des travaux de Philippe Lescat. Il propose des informations musicales et une rubrique sur l'association (informations et comment s'inscrire). Rappel de l'adresse :

<http://apl.apinc.org/>

Tous les adhérents sont sollicités pour participer à l'animation du site : s'adresser à Jean-François Mathieu.

**\*Vote : le rapport moral est voté à l'unanimité**

**II-Rapport financier, Johannes Bentele**

Total Recettes : 1853,21 euros (Cotisations, concert)

Total Dépenses : 811,45 euros (frais de fonctionnement, bouquet, annonce du *Monde*, concert)

Solde : 1041,76 euros

**Vote : le rapport financier est voté à l'unanimité**

**III-Remplacement et élection des membres du CA**

-Aucune démission n'a été reçue, il n'y a donc pas de changement dans le CA (12 membres élus pour deux ans).

-Pour une meilleure connaissance du fonctionnement de l'association, ses statuts seront publiés sur le site.

**IV-Activités envisagées pour 2004**

1-Visite de l'orgue de Notre-Dame-de-Paris avec Olivier Latry, organiste de cette tribune. Il a donné son accord et propose deux visites en raison du nombre limité de participants. Les dates lui seront demandées et publiées sur le site : les adhérents pourront s'inscrire.

2-Un concert sera réservé pour les adhérents à Versailles lors des journées Charpentier (soit à l'Opéra soit à la Chapelle), à l'automne 2004.

3-Visite de l'Opéra Garnier avec une conférencière

4-Concert en hommage à Philippe Lescat : si tous se montrent attachés à continuer le concert en hommage à Philippe Lescat chaque année, des interrogations sont apparues sur sa formule. Maintien ou non de la formule actuelle de nombreux participants, amis musiciens de Philippe Lescat ? Cette participation rend l'organisation très compliquée. D'autre part, il semble intéressant de faire venir plus de public et faire de la publicité autour d'un programme réduit.

-Solutions envisagées et proposées :

\*une réduction des amis musiciens afin de proposer un concert moins éclectique.

\*un artiste unique.

\*« carte blanche à... » : la programmation serait à l'initiative d'un seul concepteur

\*proposer deux concerts, l'un au programme éclectique et l'autre plus « ciblé ».

\*faire un roulement de ces diverses propositions sur plusieurs années.

5-Proposition d'Emmanuel Mandrin : demander à des institutions musicales (comme le Centre de Musique baroque de Versailles) d'établir un lien sur leur site Internet avec le site de l'association.

6-Information de la part de M. Saint-Arroman : les *Cantates* de Montéclair, avec une préface en hommage à Philippe Lescat, publiées par Fuzeau, seront disponibles et proposées pour le prochain concert de l'association.

7-Appel à cotisation : montant inchangé. Pour la cotisation 2005, le bureau fera une proposition. Rappel à tous : pensez à payer vos cotisations 2004 !

Information de dernière minute : pour plus de commodité, le site peut être consulté aux adresses suivantes :  
<http://philippe.lescat.name>  
<http://philippe-lescat.org>

La séance est levée à 20h30

Le secrétaire, Bertrand Porot.